

Règlement du championnat par équipe BLACKBALL District de la Charente Limousine Saison 2016/2017

Version du 04/08/2016

1. Préambule

En accord avec le code sportif national Blackball, le district Charente Limousin de la ligue de billard de la Nouvelle Aquitaine propose aux équipes un championnat leur permettant de pratiquer ce sport régulièrement. Si le code sportif national évolue, ce présent règlement peut éventuellement subir des modifications au cours de la saison.

Ce championnat doit être attractif pour les licenciés et doit permettre de classer les équipes de façon régulière. Il doit permettre aussi de respecter l'ensemble des joueurs et équipes quelque soient leurs niveaux de jeu.

Les championnats de France sont des compétitions organisées sous l'égide de la fédération Française de billard. Le championnat de France débute avec les éliminatoires dans les districts (pour les ligues qui en ont), puis une finale de Ligue qualificative pour les Finales de France.

Pour y participer, les joueurs doivent posséder une licence FFB et être à jour de son paiement (y compris l'adhésion du club). Leur club doit également s'être acquitté de l'inscription de l'équipe auprès de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les bordereaux d'engagement à un championnat seront remplis par le président ou le secrétaire du club du joueur, et adressés au responsable sportif Blackball de la Ligue Nouvelle Aquitaine, ou à son représentant du district.

Une semaine avant la première compétition toutes les données administratives et financières des clubs doivent être à jour. Le bureau de la ligue donnera les informations au responsable de la commission sportive Blackball de chaque District.

2. Communication

Le calendrier devra être diffusé le plus tôt possible à tous les responsables des clubs blackball. Chaque responsable de club est chargé de l'afficher et de le diffuser aux membres de son club.

Chaque licencié a la possibilité de recevoir les informations de la Ligue (résultats, classements...) par simple demande par mail à laurent.servouze@wanadoo.fr

Le calendrier et les règlements des championnats seront diffusés par le responsable du district Blackball Charente Limousin, dès que ce règlement est validé par le responsable de la commission Blackball de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les classements seront diffusés dans les 48 heures après les compétitions.

Ils seront diffusés aux responsables sportifs et aux joueurs ayant donné leurs mails.

Ils seront disponibles sur le site de la Ligue en fichier téléchargeable.

3. Championnats par équipe du District Charente Limousin

3.1 Composition des poules du district Charente Limousin

Le championnat par équipe sera réparti chronologiquement en 3 divisions : DN3 division nationale 3, DR1 division régionale 1 et DR2 division régionale 2.

La DR1 sera répartie en 2 poules à orientation géographique (Limousin – Charente). En cas d'inscription de nouvelles équipes, une poule dr2 en Charente pourra être créée. Côté Limousin, une seconde poule dr2 pourra être créée et les poules dr1 et dr2 seront harmonisées de façon à ce que chaque poule compte 8 à 12 équipes. Le classement de la saison n-1 sera pris en compte pour harmoniser les poules. A noter, la possible intégration d'équipes de départements limitrophes de l'ancienne région.

3.2 Inscriptions

Les clubs doivent remplir les bordereaux d'inscriptions édités par la ligue.

Le montant de l'inscription de l'équipe sera diffusé par la nouvelle Ligue ALPC dès que les dispositions financières seront votées. Chaque équipe devra avoir un capitaine et mentionner les coordonnées téléphoniques sur le bordereau d'inscription de son équipe.

Chaque équipe pourra inscrire de 4 à 8 joueurs.

Chaque équipe devra être à jour de sa cotisation à la ligue Nouvelle Aquitaine le jour de la première journée de championnat.

3.3 Mutation d'une équipe

Une équipe pourra garder son niveau d'une saison à l'autre si elle change de club à condition que :

- 3 joueurs de l'ancienne équipe la composent.

- le président du club sortant donne son accord par mail au responsable de la commission sportive blackball,

Rappel : les équipes appartiennent aux clubs. En cas de non inscription d'un club (ou sa disparition) pour la nouvelle saison, une équipe avec 3 joueurs de l'ancienne équipe peut conserver son niveau dans son nouveau club.

Si le club conserve son équipe, des anciens joueurs de cette même équipe ne peuvent pas prétendre conserver le même niveau si elle fonde une nouvelle équipe dans un autre club.

3.4 Arrêt d'une équipe dans un club

Un club peut déclarer une de ces équipes forfait pour la saison suivante. Le club ne pourra pas inscrire une nouvelle équipe avec 3 membres de cette ancienne équipe, sinon cette équipe sera reclassée dans sa poule respective.

3.5 Jour de match

Les matchs se dérouleront le vendredi soir pour les DR1 et DR2. Pour la DN3, chaque équipe choisira le jour du match à domicile (le vendredi soir ou le dimanche 14h30) et ce jour de match sera précisé sur le fichier des coordonnées des capitaines d'équipe.

Pour les matchs du vendredi, les équipes doivent être présentes à 20h30 dans la salle où se déroule le match pour remplir la feuille de match et le début du match ne devra pas excéder 20h45, sauf accord entre les capitaines. Pour les matchs se déroulant sur 1 seul billard, il convient aux 2 capitaines de bien s'entendre sur un début de match à 20h30 afin de respecter les fermetures des établissements. Les clubs possédant plusieurs billards sont priés de faire débiter les matchs sur 2 billards, au moins sur les 2 premières sessions (les 8 premiers matchs) afin de respecter les fermetures d'établissement et de respecter le temps de trajet retour des équipes extérieures.

3.6 Report de match

Seule la Commission du District peut reporter une journée de championnat pour les raisons suivantes :

- Fermeture de l'établissement pour congés annuel
- Intempéries
- Modification du calendrier National
- Circonstances exceptionnelles (décès, accidents, drames...). Une demande par mail au responsable de la commission Blackball du district, par le capitaine d'équipe, avant le jeudi soir veille du match 20h00 (le samedi avant 20h00 si circonstances survenues le vendredi) est obligatoire pour que la demande soit recevable en attente de la décision de la commission sportive du District.
- Journée programmée sur une date de Tournoi National

3.7 Match Forfait

3.7.1 Forfait excusé

Le capitaine doit prévenir le capitaine de l'équipe adverse avant le vendredi 18h00. Les 2 capitaines doivent confirmer le forfait par mail au responsable de la commission Blackball et ce avant le dimanche soir 20h00. Si le capitaine de l'équipe qui déclare forfait n'a pas envoyé de mail, le forfait sera considéré comme non excusé.

L'attribution des points au classement par équipe et pour les Stats individuels se feront suivant le même barème suivant :

- Pour l'équipe bénéficiant du forfait : +4pts au classement et +8 pts au goal-average.
Pour les stats individuels : les 4 titulaires (les 4 joueurs les mieux classés au classement des stats individuels) +4pts.
- Pour l'équipe forfait : 0pt au classement et 0pt au goal-average,
Pour les stats individuels : pas de pénalité, 0 pt.

3.7.2 Forfait non excusé

Si une équipe ne s'est pas présentée à 20h45 et n'a pas téléphoné soit au bar soit au capitaine, elle perdra une manche toutes les 5 minutes. A 21h30, elle aura match perdu. Un match forfait NON excusé sera prononcé quand une équipe n'aura pas prévenu par téléphone le capitaine adverse du forfait. Si l'équipe adverse s'est déplacée et que le forfait est annoncé sur place, il sera aussi considéré comme Forfait non excusé.

Si une équipe déclare 3 forfaits NON EXCUSES dans la saison, elle sera déclarée Forfait Général pour la fin de la saison pour toutes les compétitions où elle est engagée. Elle ne pourra prétendre à aucune prime ni qualification en équipe et sera reléguée en division inférieure la saison suivante. Le dossier sera envoyé à la commission de discipline qui statuera sur d'éventuelles sanctions si cette équipe participe aux Tournois nationaux.

L'attribution des points au classement par équipe et pour les Stats individuels se fera suivant le même barème suivant :

- Pour l'équipe bénéficiant du forfait : +4pts au classement et +8 pts au goal-average.
Pour les stats individuels : les 4 titulaires (les 4 joueurs les mieux classés au classement des stats individuels) +4pts.
- Pour l'équipe forfait non excusé : -4 pts au classement et -16 pts au goal-average,
Pour les stats individuels : les 4 titulaires (les 4 joueurs les mieux classés au classement des stats individuels) -10 pts.

Rappel : toutes les équipes inscrites dans la ligue du Limousin ne sont pas obligées de participer au championnat régional pour pouvoir s'inscrire aux Tournois Nationaux par équipe.

3.7.3 Forfait Général

Une équipe sera déclarée forfait général si elle a fait 3 forfaits non excusés au cours de la saison et ce dans toutes les compétitions où elle est engagée (championnat et coupe) ou si elle a fait 4 forfaits excusés ou non excusés.

Tous ces matchs aller-retour ne seront pas comptabilisés. Donc une mise à jour du classement sera effectuée.

Si cette équipe s'inscrit la saison suivante, elle sera déclassée en division inférieure.

3.8 Les feuilles de match

3.8.1 Généralités

Les feuilles de match officielles éditées par la ligue doivent être utilisées (16 manches).

Le match de championnat se joue à 4 contre 4 avec la possibilité de 2 remplaçants par match. Un remplaçant peut entrer après le 4^e match. Un joueur remplacé ne peut plus rejouer. Les remplaçants peuvent entrer dans n'importe quel ordre.

Une équipe peut jouer son match avec un minimum de 3 joueurs. En dessous de 3, elle sera déclarée forfait.

Les feuilles de match devront être envoyées par SMS ou mail stipulés sur le bas de la feuille de match.

ATTENTION : les feuilles de match sont à envoyer avant le dimanche soir 20h00.

Les feuilles de match doivent être LISIBLES. Les NOMS et PRENOMS doivent apparaître entièrement et les surnoms sont interdits.

C'est l'équipe qui reçoit qui envoie la feuille de match.

3.8.2 Pénalités

Tout envoi de la feuille de match au-delà de 20h00 le dimanche soir de la journée concernée entrainera un avertissement la première fois, puis 1 point de pénalité au classement par équipe pour les dépassements suivants.

3.9 Déroulement des championnats

3.9.1 DN3 :

Le championnat se déroule en 1 seule poule en matchs aller-retour.

Points attribués : 4 pour une victoire, 2 pour un match nul, 1 pour une défaite, 0 pour un forfait excusé et -4 pour un forfait non excusé.

Le premier du classement DN3 est déclaré champion de District Charente Limousin DN3.

En cas d'égalité de point c'est le point-avérage particulier entre les 2 équipes qui prime, et si toujours égalité c'est la différence entre match gagnés et perdus de la saison qui les départagera, puis en critère 3 le plus grand nombre de matchs gagnés, puis en dernier recours un match d'appui se déroulant en 15 manches en terrain neutre.

3.9.2 DR1 :

Le championnat se déroule en 2 poules (une en Charente et une en Limousin) en matchs aller-retour.

Points attribués : 4 pour une victoire, 2 pour un match nul, 1 pour une défaite, 0 pour un forfait excusé et -4 pour un forfait non excusé.

En cas d'égalité de point c'est le point-avérage particulier entre les 2 équipes qui prime, et si toujours égalité c'est la différence entre match gagnés et perdus de la saison qui les départagera, puis en critère 3 le plus grand nombre de matchs gagnés, puis en dernier recours un match d'appui se déroulant en 15 manches en terrain neutre..

Le premier du classement de la poule DR1 Limousin et DR1 Charente se rencontrent pour attribuer le titre de champion de District DR1. Cette rencontre se déroulera sur un match sec en 15 manches début mai (le 6 ou le 13 mai, date à confirmer) en terrain neutre choisi à équidistance des 2 clubs. Le vainqueur est déclaré champion de District Charente Limousin DR1.

3.9.3 DR2 :

Le district Limousin possède une DR2. En cas d'arrivée de nouvelles équipes en Charente, un championnat DR2 district Charente sera mis en place suivant les mêmes conditions que la DR2 Limousin. Si c'était le cas, le premier du classement de la poule DR2 Limousin et DR2 Charente se rencontrent pour attribuer le titre de champion de District DR2. Cette rencontre se déroulera sur un match sec en 15 manches début mai, en terrain neutre choisi à équidistance des 2 clubs. Le vainqueur est déclaré champion de District Charente Limousin DR2.

Le championnat se déroule en 1 seule poule avec matchs aller-retour.

Points attribués : 4 pour une victoire, 2 pour un match nul, 1 pour une défaite, 0 pour un forfait excusé et -4 pour un forfait non excusé.

Le premier du classement DR2 est déclaré champion de District DR2.

En cas d'égalité de point c'est le point-avérage particulier entre les 2 équipes qui prime, et si toujours égalité c'est la différence entre match gagnés et perdus de la saison qui les départagera, puis en critère 3 le plus grand nombre de matchs gagnés, puis en dernier recours un match d'appui se déroulant en 15 manches en terrain neutre.

3.10 Qualification à la Finale de Ligue Nouvelle Aquitaine par équipe

Le quota des équipes qualifiées par district pour la finale de ligue sera diffusé en cours d'année. Les équipes qualifiées pour la finale de ligue Nouvelle Aquitaine du district Charente Limousin, se feront dans l'ordre suivant :

1. 1^{er} DN3
2. 2^e DN3
3. 3^e DN3
4. 4^e DN3
5. 5^e DN3
6. 6^e DN3
7. 7^e DN3
8. 8^e DN3
9. Champion de District DR1
10. Vice-champion de District DR1
11. Champion de District DR2
12. 9^e DN3
13. 10^e DN3
14. 11^e DN3

3.11 Montées/Descentes

3.11.1 DN3

La DN3 2017/2018 (10 équipes) sera constituée selon les critères suivants :

- 1 – Les 8 premiers au classement de la saison 2016-2017
- 2 – Les équipes ayant gagné sportivement la montée en DN3 (1^{er} DR1 Limousin et 1^{er} DR1 Charente)
- 3 – Les 9^e, 10^e et 11^e de la DN3 descendent en DR1 limousin ou Charente
- 4 - En cas de non inscription d'une ou plusieurs des 10 équipes DN3 pour la saison 2017-2018, des équipes seront repêchées dans l'ordre suivant (par rapport au classement 2016-2017 : 9^e DN3, 10^e DN3, 11^e DN3, 2^e DR1 Limousin, 2^e DR1 Charente, 3^e DR1 limousin, 3^e DR1 Charente...

Les équipes repêchées au classement de la DR1 Limousin et de la DR1 Charente auront la possibilité de refuser la montée.

Les équipes de DN3 ne pourront pas refuser leur maintien.

Ce point du règlement sera ajusté si la DN3 2016-2017 évolue à 10 équipes.

3.11.2 DR1 Limousin

Le 1^{er} de la DR1 Limousin 2016-2017 monte en DN3 pour la saison 2017-2018. Pas de possibilité de refuser la montée.

La DR1 limousin 2017/2018 (de 8 à 12 équipes) sera constituée de la manière suivante :

- 1 – les 9^e, 10^e et 11^e de la DN3 (ou pas si ce sont des équipes de Charente)
- 2 – Les équipes ayant gagné sportivement la montée en DR1 (Les 2 premiers de la poule DR2)
- 3 – Le reste de la poule (de 8 à 12 équipes) sera composé des autres équipes de DR1 limousin saison 2016-2017 les mieux classées.
- 4 - En cas de non inscription d'une ou plusieurs équipes (DR1 limousin mais aussi en DN3) pour la saison 2017-2018, des équipes seront repêchées dans l'ordre suivant (par rapport au classement 2016-2017) : les équipes les mieux classées en DR1 Limousin 2016-2017 descendants en DR2 puis les équipes les mieux classées en DR2 Limousin.

Ces équipes repêchées en DR2 auront la possibilité de refuser la montée. Les équipes de DR1 ne pourront pas refuser leur maintien.

3.11.3 DR2 Limousin (idem pour la DR2 Charente le cas échéant)

Les 2 premiers du championnat 2016-2017 montent en DR1 Limousin. Pas de possibilité de refuser la montée.

La DR2 Limousin 2016-2017 sera composée :

- 1 - des équipes descendantes de DR1 Limousin
- 2 - des autres équipes restantes de la saison 2016-2017
- 3 - des nouvelles équipes

La commission se réserve le droit de créer une 2^e poule DR2 en cas d'arrivée de nouvelles équipes, sachant qu'une poule ne peut excéder 12 équipes.

3.11.4 DR1 Charente

Le 1^{er} de la DR1 Charente 2016-2017 monte en DN3 pour la saison 2017-2018. Pas de possibilité de refuser la montée.

La DR1 Charente 2017/2018 sera constituée de la manière suivante :

- 1 – les 10^e et/ou 11^e de la DN3 (ou pas si ce sont des équipes du Limousin)
- 2 – Les équipes restantes
- 3 – Les nouvelles équipes

La commission se réserve le droit de créer une poule DR2 Charente en cas d'arrivée de nouvelles équipes, sachant qu'une poule ne peut excéder 12 équipes.

3.12 Les primes des championnats

Les dispositions financières de la Ligue Nouvelle Aquitaine seront diffusées en début de saison.

3.13 Stats individuel par poule.

Les feuilles de match devront être rigoureusement remplies, les surnoms et diminutifs sont proscrits. Le score, les casses fermes et reprises fermes doivent être notés.

Rappel : une casse ferme c'est quand un joueur casse et ferme la table sans que son adversaire n'ait joué.

Une reprise ferme c'est quand le joueur qui ne casse pas prend la table pour la 1^{ère} fois et ferme.

Attention : le joueur qui a cassé fait une faute de casse. Son adversaire prend la table pour la 1^{ère} fois et décide de refaire la casse.

S'il ferme c'est une reprise ferme puisqu'il a bénéficié de la faute de son adversaire.

La formule de calcul pour les stats individuelles sera identique à celle des championnats DN1/DN2.

Un trophée sera remis au premier de ce classement dans chaque poule.

3.14 Aspect disciplinaire

Tout manquement aux règles du code sportif sera sanctionné selon le code de discipline de la FFB. Seul le chapitre sur la tenue ne s'appliquera pas. Néanmoins les joueurs devront avoir la tenue la plus décente possible.

Les remarques, commentaires ou annotations par rapport au match sont à **écrire sur la feuille de match** par le ou les capitaines désignés pour ce match, de l'équipe ou des équipes ayant à faire la remarque. Si ce n'est pas le capitaine, la réclamation est nulle et non avenue.

Dès que le responsable du championnat a en main la réclamation, il demande aux capitaines une explication. S'il juge la réclamation fondée, c'est le responsable de la commission sportive blackball qui décide de transmettre, ou pas, le dossier à la commission de discipline de la ligue.

Rappel : les joueurs se doivent de respecter les lieux de match, les adversaires, les spectateurs et les patrons des salles. La commission de discipline peut être saisie pour non-respect de ce règlement.

4. La Coupe Charente Limousin et la Coupe de France

La coupe de France réunit toutes les équipes engagées dans le championnat FFB.

C'est un tournoi à élimination directe au niveau national et régional.

La Ligue Nouvelle Aquitaine aura un quota d'équipes qualifiées pour La Coupe de France. Chaque district procédera aux éliminatoires et aura un certain nombre de place par prorata.

Gérée par le responsable du district Charente Limousin, elle décerne le titre de vainqueur de la coupe du District Charente Limousin.

La ligue demandera aux équipes de signer un bordereau d'engagement à aller à la coupe de France le jour des phases finales de la coupe du District Charente Limousin.

4.1 Déroulement de la coupe Charente Limousin.

Toutes les équipes inscrites dans les championnats du district Charente Limousin en DR1 et DR2 seront mises dans le même chapeau et constitueront le chapeau du 1^{er} tour. Les équipes de DN3 et les équipes nationales auront un blanc pour les 1/32^e de finale. Le tirage au sort (en public) des 1/32^e de finale aura lieu 2 semaines avant la date de la compétition prévue sur le calendrier.

Tirage au sort en public à chaque tour jusqu'aux 1/8^e de finale.

Les matchs se joueront en élimination directe (feuille de match en 15 manches, le match C contre X ne se jouera pas). La 1^{ère} équipe tirée au sort recevra si elle est de la même division (DN3, DR1 ou DR2) que son équipe adverse. Pour les autres cas, ce sera la plus petite équipe par sa division (DR1 ou DR2) qui recevra. La feuille de match est à envoyer au responsable mentionné sur le bas de la feuille de match par SMS ou par mail.

4.2 Phase finale à partir des ¼ de finale

Les 8 équipes qualifiées pour les ¼ de finale seront convoquées le vendredi soir veille du tr5 (date et heure à confirmer, cf calendrier 2016/2017).

Tirage au sort à chaque tour et matchs de classement, y compris du côté perdant pour avoir un classement de 1 à 8.

Donc match de classement pour la 3^e et 4^e place. Les perdants des ¼ de finale se joueront les places de 5 à 8 en passant par des ½ en tirage au sort puis match de classement pour la 5^e-6^e place et pour la 7^e-8^e place.

Tous les matchs se joueront au 1^{er} arrivé à 8, soit sur une feuille de match à 15 matchs

4.3 Les qualifiés pour la Coupe de France

Gérée par la CSN 8 Pool, nous connaissons les places disponibles en cours de saison.

La coupe de France aura lieu le jeudi de l'ascension soit le jeudi 25 mai 2016 à VEYRES MONTON (63).

Pour info, 7 équipes ont été qualifiées pour la saison 2014-2015. Les matchs se jouent à élimination directe (et s'informer des conditions de remplacement sur le nouveau règlement non paru à ce jour).

4.4 Primes de frais de déplacement

Se reporter aux dispositions financières de la Ligue Nouvelle Aquitaine diffusées en début de saison.

5. Le rôle du capitaine d'équipe

Les capitaines d'équipes sont désignés au sein de leur club pour coordonner, diriger et animer leur équipe. Il a pour mission :

- prendre connaissance du présent règlement, du calendrier, des règles du jeu,
- Prendre rendez-vous avec les autres capitaines
- Composer son équipe et gérer les remplacements
- D'être responsable de la présence et/ou du déplacement de son équipe
- De remplir les feuilles de match, de les envoyer et de conserver les feuilles de match,
- De prévenir à temps l'autre capitaine et le responsable du championnat en cas de report du match,
- De participer aux réunions de capitaines à l'initiative des responsables du championnat ou de la commission,
- De noter sur la feuille de match les remarques en cas de problème durant le match.
- D'avoir, obligatoirement, un représentant lors de la remise des trophées à l'AG de la ligue.

La commission sportive Blackball du district Charente Limousin se réserve le droit de modifier en cours de saison ce règlement suite à des événements particuliers qui remettraient en cause son intérêt sportif.

Fait, le 04/08/16, par la commission sportive Blackball de la ligue du Limousin de billard (future commission sportive Blackball du District Charente Limousin).